

Civisme-Citoyenneté

Territoria d'Argent : Villepinte

Le Parcours d'Engagement Citoyen

L'initiative innovante en une phrase et sa qualification en 5 mots clés.

L'idée est de permettre aux jeunes villepintois de financer un projet d'avenir (formation, permis de conduire, voyage linguistique...), tout en participant à des temps d'échange sur les institutions et les enjeux de société et en s'engageant dans des actions de solidarité.

Le besoin

Ce dispositif répond à la volonté et aux besoins des jeunes d'être des acteurs de la société, de valoriser leurs capacités et leurs initiatives, de posséder toutes les connaissances qui leur permettront de se frayer un chemin dans le monde d'adultes et de se financer un projet d'avenir.

De plus, le parcours permet de mobiliser les bénéficiaires dans des actions ponctuelles ou d'une durée hebdomadaire (chantiers divers), l'objectif étant de leur permettre de s'investir sur une période longue.

Les objectifs

- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle et l'autonomie des jeunes
- approfondir leurs connaissances sur leur environnement,
- proposer une expérience de terrain, et
- les soutenir dans leurs projets personnels, par un accompagnement individualisé vers les structures et les partenaires de la collectivité.

La description de l'initiative

La ville de Villepinte a créé un parcours d'Engagement Citoyen qui a pour vocation d'accompagner, dans un premier temps, un groupe de vingt jeunes âgé de 16 à 25 ans mû par des ambitions et des motivations communes.

Ces jeunes sont issus de quartiers différents et ont des parcours scolaires et socioprofessionnels variés.

Afin d'obtenir un soutien financier (directement versé aux prestataires) pour la réalisation d'un projet personnel, ils doivent accomplir 150 heures de missions citoyennes et de solidarité.

Dans ce cadre, leur sont proposés :

- des missions adressées directement aux seniors (accompagnement informatique, accompagnant anglais...),
- des missions de prévention et de soutien auprès des associations locales (la croix rouge, Tendre la Main pour un Sourire, le Centre Social André Malraux, l'AREPA « les Petronilles »...)
- et des services municipaux (le CCAS, la Médiathèque, Le dispositif Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus...).

L'accompagnement des volontaires est supervisé et organisé par un coordinateur du service engagement citoyen et des tuteurs qui œuvrent dans les organismes d'accueil.

De plus, les jeunes ont l'obligation de suivre, 40 heures supplémentaires, un parcours sous la forme d'ateliers collectifs.

Dans cette perspective, plusieurs thématiques sont abordées : connaissance des institutions, découverte du patrimoine local, recherche d'informations diverses, sensibilisation à la lutte contre les discriminations, les violences et les addictions.

Enfin, les volontaires participent aux choix à l'organisation d'au moins 2 importants événements organisés par la ville (carnaval, fêtes quartiers, les pétillantes...).

Cette année, le dispositif a débuté le 7 juin 2016 et se terminera le 31 décembre 2016. Aux termes de leur engagement, un bilan participatif est élaboré tant pour le groupe que pour chaque jeune.

Les moyens humains et financiers

Mise à disposition d'un coordonnateur et d'un agent administratif.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 24 500 € pour la commune.

L'évaluation de l'initiative innovante

Actuellement, il y a 13 jeunes inscrits qui suivent le dispositif « parcours d'engagement citoyen ». Ils effectuent leurs missions au sein de cinq associations locales.

Contact :

Tidiane KOÏTA, D G A Services à la population et à la politique de la ville

Tél. : 0141525300

tkoïta@ville-villepinte.fr